|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 31 juillet 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Réf.:****Tél.:****Fax:****E-mail:** | **Circulaire TSB 104**FG NET-2030/TK+41 22 730 5126+41 22 730 5853tsbfgnet2030@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| **Objet:** | **Création du nouveau Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les technologies pour le réseau 2030 (FG NET-2030), dont la première réunion aura lieu les 3 et 4 octobre 2018 à New York (Etats-Unis) Premier atelier sur le thème "Réseau 2030", New York (Etats-Unis), 2 octobre 2018** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous annoncer qu'en réponse à l'intérêt croissant pour les réseaux futurs à l'horizon 2030 et au-delà, la Commission d'études 13 de l'UIT-T a décidé, à la réunion qu'elle a tenue à Genève du 16 au 27 juillet 2018, de créer le [Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur les technologies pour le réseau 2030 (FG NET-2030)](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx).

2 Sous la présidence de M. Richard Li (Huawei), le Groupe FG NET-2030 étudiera les capacités des réseaux futurs à l'horizon 2030 et au-delà, en vue de prendre en charge de nouveaux scénarios orientés vers l'avenir, tels que les communications de type holographique, les avatars industriels, et les interventions extrêmement rapides en situation de crise. L'étude vise à répondre à des questions spécifiques sur les types d'architecture de réseau et les mécanismes de base qui sont adaptés pour ces nouveaux scénarios.

"Le concept de réseau 2030 désigne le nouvel environnement qui se profile pour la future société numérique à l'horizon 2030 et au-delà", a déclaré M. Richard Li.

3 La participation aux travaux du Groupe FG NET-2030 est gratuite et est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT qui souhaite contribuer à ses travaux, y compris les membres ou représentants d'organismes de normalisation intéressés. Les personnes qui souhaitent recevoir les annonces et les dernières informations relatives à ce Groupe sont invitées à s'inscrire sur la liste de diffusion du Groupe FG NET-2030. Des précisions sur les modalités d'inscription sont disponibles à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030>.

4 Le Groupe spécialisé exercera ses activités conformément aux procédures exposées dans la [Recommandation UIT-T A.7](http://www.itu.int/rec/T-REC-A.7) et dans le cadre du mandat approuvé reproduit à l'**Annexe 1.** La Commission d'études 13 de l'UIT‑T a désigné M. Richard Li (Huawei, Etats-Unis), Président du Groupe spécialisé. M. Mehmet Toy (Verizon, Etats-Unis), M. Alexey Borodin (Rostelecom, Fédération de Russie), Mme Yuan Zhang (China Telecom) et M. Yutaka Miyake (KDDI, Japon) ont été nommés Vice-Présidents.

5 Première réunion du Groupe FG NET-2030 et atelier

La première réunion du Groupe FG NET-2030 se tiendra à New York et sera organisée par l'Université de New York à Brooklyn les 3 et 4 octobre 2018 de 9 h 30 à 17 h 00. Les objectifs de la première réunion seront les suivants:

– discussion sur les réseaux futurs à l'horizon 2030: définition, vision, exigences, attentes, enjeux, lacunes en matière de recherche et besoins de normalisation pour les réseaux futurs;

– approbation du domaine de compétence et des objectifs précis du Groupe spécialisé;

– approbation de la structure du Groupe, des résultats attendus, des responsabilités, du calendrier; et

– examen des contributions écrites et début de l'élaboration des résultats.

6 Le **premier atelier sur le thème "Réseau 2030"** aura lieu la veille de l'ouverture de la première réunion du Groupe FG NET-2030, le 2 octobre 2018, au même endroit.

7 Des **contributions écrites à la réunion du Groupe spécialisé** sont sollicitées. Elles doivent être envoyées par courrier électronique au secrétariat du Groupe spécialisé (tsbfgnet2030@itu.int) au plus tard le **23 septembre 2018**. Le gabarit à utiliser pour les documents se trouve sur la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx). Tous les documents seront accessibles depuis la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx) (un compte TIES ou un compte Invité est nécessaire).

8 La réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'ordre du jour de la réunion sera disponible depuis la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx) avant la réunion. De plus amples renseignements sur le lieu de la réunion et les dispositions logistiques seront mis à disposition sur la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx).

9 La réunion se déroulera sans document papier. L'organisme hôte offrira un accès WiFi aux documents de la réunion. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

10 Pour permettre à l'organisme hôte et à l'UIT de prévoir la logistique nécessaire, les participants sont invités à **s'inscrire** en ligne via la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx) dès que possible, et **au plus tard le 25 septembre 2018**.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 25 septembre 2018 | – Inscription préalable (en ligne via la [page d'accueil du Groupe FG NET-2030](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/net2030/Pages/default.aspx)) |
| 23 septembre 2018 | – Soumission des contributions écrites (par courrier électronique à l'adresse tsbfgnet2030@itu.int) |

11 Pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, aux Etats-Unis sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être obtenu auprès de la représentation des Etats-Unis (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Vous pouvez vous adresser au point de contact suivant, désigné par l'organisme hôte, pour toute question concernant les visas ainsi que pour toute demande de lettre pour faciliter l'obtention de votre de visa *pour la manifestation*:

Prof. Yong Liu
Courriel: yongliu@nyu.edu
Tél.: +1-413-687-3675

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexe**: 1

**ANNEXE 1**

Mandat:
Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les technologies pour le réseau 2030
(FG NET-2030)

# 1 Justification et domaine de compétence

Au cours de la prochaine décennie, les technologies relatives aux nouveaux types de dispositifs, de systèmes et de fonctions associées évolueront rapidement. En outre, de nouvelles applications aux exigences diverses verront le jour: applications multimédias holographiques, fourniture et transfert de données instantanés, chirurgie à distance, robots humanoïdes, minuscules terminaux IoT intelligents, système de transport entièrement autonome, etc. Tout sera connecté ou intelligent, et souvent les deux, si bien que les communications et les technologies seront encore plus étroitement intégrées dans la vie humaine.

L'adoption massive de ces nouvelles applications dépendra de la qualité de la prise en charge des communications sous-jacentes à grande échelle sur les réseaux hyper-connectés. Par conséquent, il faut absolument évaluer de manière plus approfondie l'architecture de réseau et les technologies de base associées.

Le concept de réseau 2030 désigne un nouveau réseau à l'horizon 2030 et au-delà, qui non seulement présente une latence plus faible et une capacité plus élevée, mais aussi peut prendre en charge des méthodes de fourniture de l'information à plusieurs dimensions, telles que les communications de type holographique avec détection haptique, la téléportation instantanée d'informations de plusieurs types avec déterminisme, etc.

L'étude de l'architecture du réseau 2030 fera certainement apparaître de nombreuses nouvelles exigences de communication qui nécessiteront davantage de ressources et devront être satisfaites, en particulier:

• quantité considérable de connexions, dépassant les capacités des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, y compris les réseaux 5G/IMT-2020;

• très haut débit pour prendre en charge un très grand nombre de futures applications nécessitant une très grande bande passante, dépassant les capacités des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, y compris les réseaux 5G/IMT-2020;

• réseau à super-ultra-faible latence, avec garantie déterministe, dépassant les capacités des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, y compris les réseaux 5G/IMT-2020;

• infrastructure de réseau fiable;

• mécanisme de réseau fiable centré sur la sécurité humaine et le respect de la vie privée, etc.

Le Groupe spécialisé FG-NET-2030 sera chargé d'étudier les capacités des réseaux futurs à l'horizon 2025-2035, en vue de prendre en charge de nouveaux scénarios orientés vers l'avenir, tels que la téléprésence holographique, les avatars industriels, et les interventions extrêmement rapides en situation de crise. L'étude vise à répondre à des questions spécifiques sur les types d'architecture de réseau et les mécanismes de base qui sont adaptés pour ces nouveaux scénarios.

Pour réaliser le réseau futur à l'horizon 2030 et au-delà, baptisé réseau 2030, on étudiera les mécanismes de communication par le réseau selon de nombreuses et vastes perspectives, dépassant les notions existantes de couches de réseau et ne se limitant pas à telle ou telle technologie utilisée aujourd'hui. Ainsi, le réseau 2030 pourra reposer sur une nouvelle couche de réseau ou une nouvelle architecture de réseau pour le transport des informations, qui pourra constituer une évolution ou une amélioration par rapport aux réseaux existants ou un système de transport très différent. Il faut toutefois veiller à maintenir la parfaite rétrocompatibilité des futurs systèmes et applications de réseau.

Le Groupe FG-NET-2030, qui constitue une plate-forme pour étudier et faire progresser les technologies de réseau au niveau international, examinera l'architecture du réseau futur, les exigences, les cas d'utilisation, et les capacités des réseaux à l'horizon 2030 et au-delà.

# 2 Objectifs du Groupe FG NET-2030

Le Groupe spécialisé a pour objectif de mener une analyse générale relative aux réseaux futurs à l'horizon 2030 et au-delà. Afin de formuler une vision juste, il devra identifier les lacunes et les enjeux compte tenu des technologies de réseau les plus récentes, et définir les exigences fondamentales à partir de nouveaux cas d'utilisation. Il sera également chargé de formuler un cadre général applicable au réseau 2030, et de proposer des catalyseurs techniques novateurs. En outre, il peut aussi servir de plate-forme ouverte pour les experts qui représentent des membres de l'UIT et des entités non membres, afin de faire progresser rapidement la normalisation des réseaux futurs à l'UIT‑T, et principalement des réseaux futurs pour la prochaine décennie.

Plus précisément, les objectifs sont les suivants:

• Etudier, examiner et faire le point des technologies, plates-formes et normes existantes afin d'identifier, en vue de la réalisation du réseau 2030, les lacunes et les enjeux qui ne sont pas pris en compte dans le cadre des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, par exemple les réseaux 5G/IMT-2020.

• Formuler tous les aspects relatifs au réseau 2030: vision, exigences, architecture, nouveaux cas d'utilisation, méthode d'évaluation, etc.

• Elaborer des lignes directrices pour la feuille de route relative à la normalisation.

• Etablir une liaison et des relations avec d'autres organismes de normalisation.

# 3 Structure

Le Groupe FG NET-2030 peut créer des sous-groupes si nécessaire.

# 4 Tâches spécifiques et résultats

Les tâches attendues, assorties des résultats potentiels, sont énumérées ci-après:

1) Identifier les lacunes et les enjeux qui ne sont pas pris en compte dans le cadre des technologies utilisées actuellement ou dans un futur proche, par exemple les réseaux 5G/IMT-2020, y compris en ce qui concerne une nouvelle couche de réseau ou une nouvelle architecture de réseau.

2) Identifier les objectifs de performance du réseau 2030, dépassant les capacités des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, y compris les réseaux 5G/IMT‑2020.

3) Elaborer un rapport sur les définitions, la terminologie et la taxinomie concernant le réseau 2030 et l'écosystème correspondant.

4) Décrire l'architecture potentielle du réseau 2030 et le cadre applicable.

5) Analyser la rétrocompatibilité et les étapes en vue de la réalisation du réseau 2030, compte tenu des réseaux exploités actuellement ou dans un futur proche, y compris les réseaux 5G/IMT-2020.

6) Etudier les futurs scénarios et cas d'utilisation.

7) Elaborer un rapport décrivant les lacunes en matière de normalisation à l'intention des commissions d'études de l'UIT-T.

8) Organiser des ateliers et des forums thématiques sur le réseau 2030, qui rassembleront toutes les parties prenantes, et promouvoir les activités du Groupe spécialisé et encourager les membres de l’UIT et les entités non membres de l’UIT à apporter conjointement leur contribution à ces travaux.

9) Etablir une liaison avec d'autres organismes de normalisation, par exemple certains groupes ISG de l'ETSI, l'IETF, l'IRTF.

# 5 Relations

Le Groupe spécialisé travaillera en étroite collaboration avec la CE 13 dans le cadre de réunions colocalisées, dans la mesure du possible, ainsi qu'avec d'autres commissions d'études de l'UIT‑T, selon qu'il conviendra, chaque fois que cela sera nécessaire.

Le Groupe FG NET-2030 travaillera en collaboration avec d'autres groupes et entités concernés, conformément à la Recommandation UIT-T A.7, à savoir: municipalités, organisations non gouvernementales (ONG), décideurs, organismes de normalisation, forums et consortiums du secteur privé, entreprises, établissements universitaires, instituts de recherche et autres organismes concernés.

# 6 Entité de rattachement

L'entité de rattachement du Groupe FG NET-2030 est la Commission d'études 13 de l'UIT‑T "Réseaux futurs, en particulier les IMT-2020, l'informatique en nuage et les infrastructures de réseau de confiance".

# 7 Equipe de direction

Voir le § 2.3 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 8 Participation

Voir le § 3 de la Recommandation UIT-T A.7. La liste des participants sera tenue à jour à toutes fins utiles et sera transmise à l'entité de rattachement. Il est important de mentionner que les participants aux travaux du Groupe spécialisé doivent soumettre des contributions et participer activement.

# 9 Appui administratif

Voir le § 5 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 10 Aspects financiers généraux

Voir les § 4 et 10.2 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 11 Réunions

Le Groupe spécialisé tiendra des réunions régulières. La fréquence et le lieu des réunions seront déterminés par l'équipe de direction du Groupe spécialisé. Le calendrier général des réunions sera annoncé après l'approbation du mandat. Le Groupe spécialisé utilisera les outils de collaboration à distance dans la mesure du possible, et la colocalisation avec les réunions existantes de la CE 13 est souhaitée.

Les dates des réunions seront annoncées par voie électronique (courrier électronique, site web, etc.) au moins quatre semaines à l'avance.

La dernière réunion au moins du Groupe spécialisé devrait avoir lieu parallèlement à une réunion de la CE 13.

# 12 Contributions techniques

Voir le § 8 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 13 Langue de travail

La langue de travail est l'anglais.

# 14 Approbation des résultats

Les résultats doivent être approuvés par consensus.

# 15 Lignes directrices de travail

Les méthodes de travail seront conformes à celles des réunions des Groupes du Rapporteur. Aucune ligne directrice de travail supplémentaire n'est définie.

# 16 Rapports d'activité

Voir le § 11 de la Recommandation UIT-T A.7.

# 17 Annonce de la création du Groupe spécialisé

La création du Groupe spécialisé sera annoncée par l'intermédiaire d'une Circulaire du TSB adressée à l'ensemble des membres de l'UIT, dans le bulletin d'actualités de l'UIT-T, dans des communiqués de presse et par d'autres moyens, y compris la communication avec les autres organisations concernées.

# 18 Echéances et durée des activités du Groupe spécialisé

La durée du mandat du Groupe spécialisé est d'un an à compter de la première réunion du Groupe, mais pourra être prorogée le cas échéant sur décision de l’entité de rattachement (voir UIT-T A.7, § 2.2).

# 19 Politique en matière de brevets

Voir le § 9 de la Recommandation UIT-T A.7.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_